



• DEMANDE DE PERMIS POUR LA GARDE DE POULES PONDEUSES EN MILIEU RÉSIDENTIEL

Avant de remplir le formulaire, veuillez prendre connaissance du règlement 434-2020 concernant la garde de poules pondeuses sur le territoire de la Municipalité de Saint-Malo, ainsi que les consignes prévues par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Date	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Ville	
Code Postal	
Numéro de téléphone	

- Nombre de poules désirées (MAXIMUM DE 6 POULES)

1 2 3 4 5 6

- Dimensions du poulailler: (longueur/largeur/superficie)

- Dimensions de l'enclos: (longueur/largeur/superficie)

- Avez-vous choisi un vétérinaire prêt à s'occuper de votre élevage en cas de maladie?
Oui Non

- Avez-vous trouvé un endroit prêt à prendre votre animal en cas de besoin?
Oui Non

- Y a-t-il dans votre entourage une personne fortement allergique aux animaux? (Si oui, l'élevage de poules pondeuses n'est peut-être pas conseillé).
Oui Non